

22 mars 2022

Projet éducatif de territoire Perspectives d'évolution et suites de la démarche

Réunion du 29 mars 2022

ville de vi || eurbanne

Rédaction du nouveau PEDT

Objectif finalisation à l'été pour une délibération du conseil municipal en juillet ou septembre 2022

Le futur PEDT doit articuler :

- Les enjeux et propositions issus de la concertation
- Les orientations du plan de mandat municipal
 - Porter la transition écologique et développer l'éducation à l'environnement
 - Promouvoir l'école publique et favoriser la réussite éducative (développer l'EAC, la culture scientifique...)
 - Soutenir la scolarisation de toutes et tous, l'éducation à la citoyenneté et renforcer le lien avec les familles
- Les dispositifs existants et nouveaux en matière d'accompagnement à la scolarité, de réussite éducative, de soutien à la parentalité...

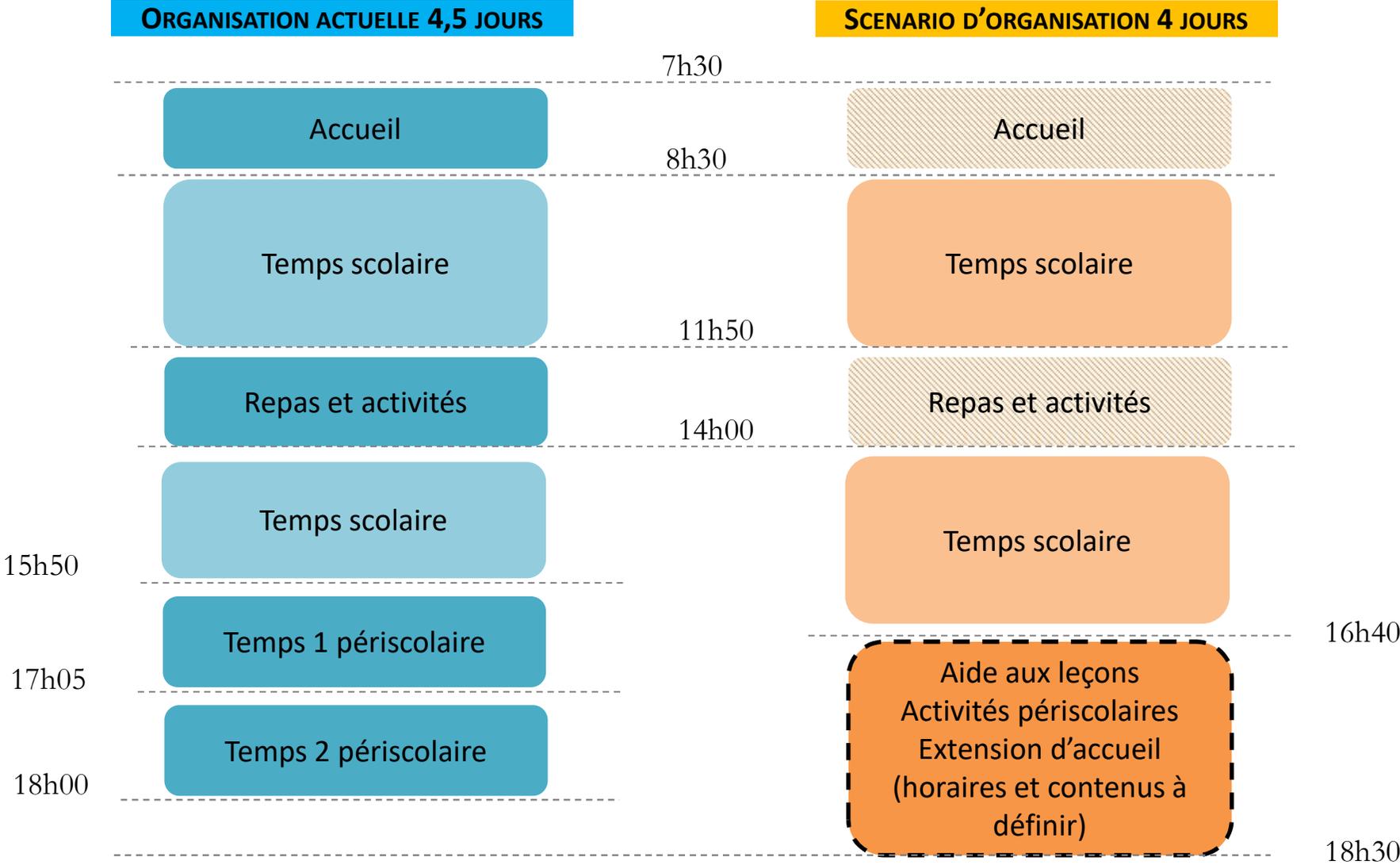
Résultats de la consultation

Des résultats solides :

- Une forte participation qui permet d'assurer la représentativité des résultats
- Des résultats sans ambiguïté

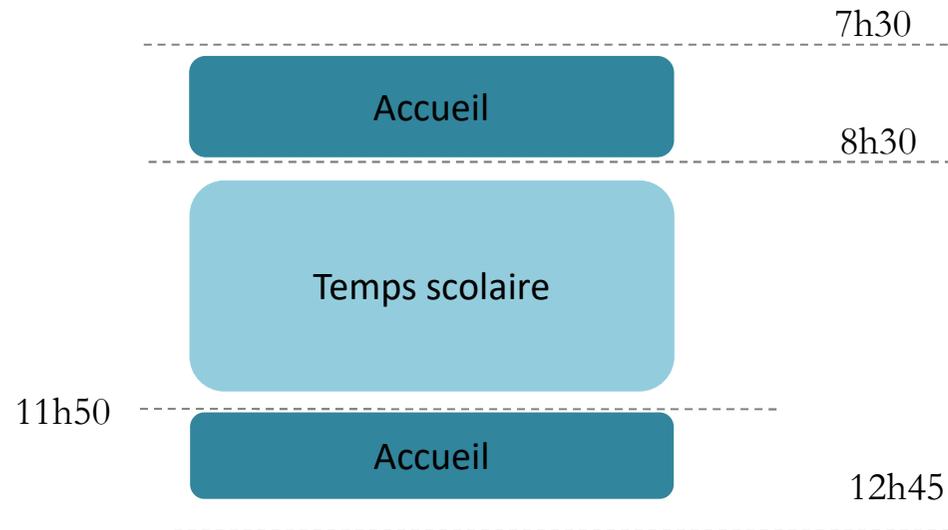
=> Comme la Ville s'y est engagée, le futur PEDT et les évolutions de l'organisation des temps de l'enfant s'appuieront sur les résultats de la concertation, en intégrant notamment le passage à la semaine scolaire de 4 jours.

SCÉNARIOS | JOURNÉE TYPE



SCÉNARIOS | MERCREDI MATIN

ORGANISATION ACTUELLE 4,5 JOURS



SCÉNARIO D'ORGANISATION 4 JOURS



Des évolutions à inscrire dans la continuité et la complémentarité des temps de l'enfant



Adapter le calendrier pour tenir compte des enjeux de la nouvelle organisation

Plusieurs enjeux à articuler dans l'évolution de l'organisation de chacun des temps de l'enfant

Auxquels s'ajoutent plusieurs exigences :

- Qualité et stabilité de la nouvelle organisation
- Poursuite de la dynamique de concertation
- Cohérence entre les temps pour faciliter la continuité éducative
- Mesurer les impacts financiers et en termes de tarification

Conséquence : mise en œuvre à la rentrée 2023 pour :

- Se laisser le temps de la co-construction
- Expérimenter des évolutions du périscolaire du soir sur l'année scolaire 22/23 pour mieux ajuster l'organisation définitive

Prochaines étapes de travail : poursuivre et conforter la dynamique de concertation

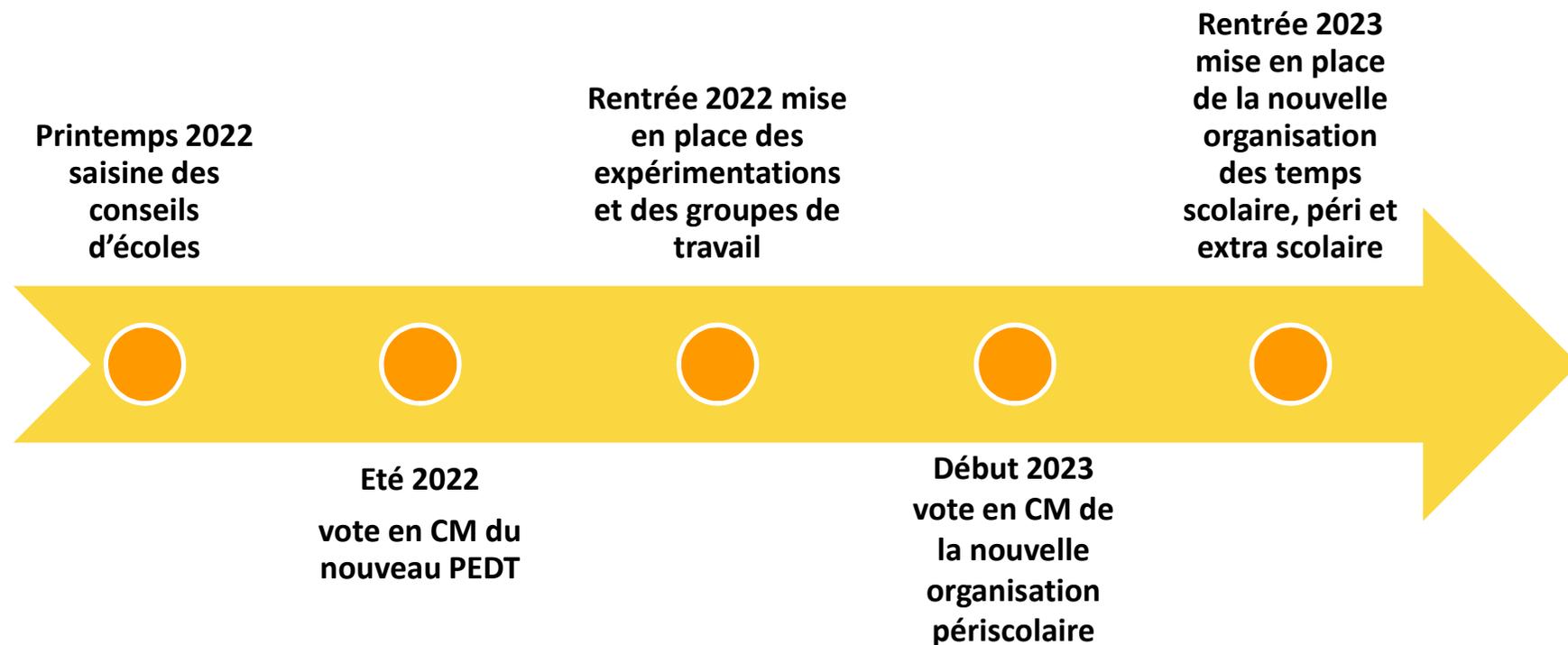
Ecriture du projet éducatif de territoire: pilotage CAF/Inspection académique/Ville rédaction par la Ville d'un projet qui sera mis en partage avec les acteurs avant sa présentation au conseil municipal

Préparation des expérimentations rentrée 2022: groupes de travail EN/Ville/partenaires sur l'aide aux leçons dans les écoles expérimentatrices

Définition de la nouvelle organisation des temps rentrée 2023 : processus de travail partenarial à préciser, plusieurs dimensions :

- Interne Ville : articulation transversale des politiques municipales, dialogue social agents des écoles
- Education nationale : articulation projets d'école / projets périscolaires
- Partenaires associatifs : articulation temps péri et extrascolaires, impact offre de loisirs
- Parents d'élèves et enfants

Le calendrier de mise en œuvre



La communication

29 mars : réunion de présentation aux parents d'élèves, directions d'écoles, représentants associatifs

30 mars : réunion de présentation aux agents municipaux des écoles

Mailing aux parents d'élèves

Début avril : courrier aux agents et aux parents d'élèves

Mi-avril : Viva spécial thématique sur les résultats de la concertation et de la consultation

Rencontre avec les directions d'écoles et les IEN

Mai-juin : conseils d'écoles